

FORMATION MAC APS

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

Prérequis

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

1. Disposer d'une carte professionnelle
2. Être à jour du secourisme (SST, PSC1, AFGSU2 etc...)

Durée

27 heures de formation soit 3 jours ouvrés (hors secourisme).

Public visé

Tous publics voulant renouveler sa carte professionnelle.

Moyens pédagogiques

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation. Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs.

Matériels pédagogiques

PC sécurité pédagogique, Diaporamas, vidéos.

Évaluation et suivi

Test d'évaluation en fin de formation.

Attestation et diplôme

Une attestation de formation sera délivrée par le centre de formation à l'issue de celle-ci.

Lieux

La formation est dispensée au sein de notre organisme de formation disposant d'un PC sécurité pédagogique.



OBJECTIF

Maintenir et actualiser ses compétences théorique et pratique nécessaires pour travailler dans les métiers de la sécurité privée. Programme conforme à l'arrêté du 10 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 3 aout 2007.

CONTENU



Les modules de formation

- * Module Principes de la république - 3h
 - * Module Cadre juridique d'intervention de l'agent de sécurité privé - 4h
 - * Module Compétences opérationnelles générales - 7h
 - * Module Prévention des risques terroristes - 13h
- * Programme conforme à l'arrêté du 10 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 3 aout 2007 relatif à l'agrément prévu réglementant les activités privées de sécurité et relatif à l'aptitude professionnelle des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes et de vidéoprotection.

RÉFÉRENCES

Programme conforme à l'arrêté du 10 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 3 aout 2007 relatif à l'agrément prévu réglementant les activités privées de sécurité et relatif à l'aptitude professionnelle des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes et de vidéoprotection.

Participants

Jusqu'à 12 stagiaires.

Tarif

Sur devis.

Cas de dispense

Si MAC SST non valide :
Formation initiale de 34 heures au lieu 27 heures

INTERVENANT(S)

Nos formateurs sont tous titulaires d'au moins un diplôme de pédagogie et spécialisés dans le domaine qu'ils enseignent.

Pièces à fournir

- **Informations sur le candidat**
(Nom, Prénom, adresse mail, n° de téléphone portable).
- **Copie de la pièce d'identité**
(format passeport)
- **Copie de la carte professionnelle**
- **Copie du secourisme à jour**

CONTACT

securite@lafabriquedesmetiers.com

Les candidatures sont prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Notre centre de formation s'engage à vous apporter une réponse dans **un délai de 72h maximum.**

RECYCLAGE

Le renouvellement de la carte professionnelle à lieu tous les 5 ans via une formation Maintien et actualisation des connaissances Agent de Prévention et de Sécurité (MAC APS).

La demande de renouvellement de la carte professionnelle est à effectuer 3 mois avant la date d'échéance auprès du CNAPS.

L'attestation de formation MAC APS est valable 24 mois.

Centre de formation agréé.
Agrément CNAPS FOR-053-2028-12-29-20230852062
Titre RNCP N°37035

Financement possible par Pôle Emploi.

CONSEIL
NATIONAL DES
ACTIVITÉS
PRIVÉES DE
SÉCURITÉ



La Fabrique des Métiers

6 Impasse des Tailleurs
53810 CHANGÉ

02 49 74 74 73

securite@lafabriquedesmetiers.com

